

CONSIGNES DE SECURITE

INONDATIONS

L'inondation est une submersion rapide ou lente d'une zone, avec des hauteurs d'eau variables, provoquée par des pluies intenses ou durables. Elle peut se traduire par : un débordement du cours d'eau, une remontée de la nappe phréatique, une stagnation des eaux pluviales, des pluies torrentielles ou un ruissellement en secteur urbain.



- Tenez-vous informé des risques (montées des eaux) et suivez les consignes des autorités
- Mettez hors d'eau les meubles et les objets précieux
- Bouchez les ouvertures basses du domicile
- Coupez le gaz et l'électricité
- Laissez vos enfants en sécurité à l'école

AVANT

- Restez informé de l'évolution de la situation
- N'entreprenez une évacuation que sur ordre des autorités ou si vous êtes forcé par la crue
- Si la montée des eaux est brutale, gagnez un point haut ou montez à l'étage

PENDANT

- Apportez une première aide aux voisins (pensez aux personnes âgées et à mobilité réduite)
- Ne rétablissez l'électricité et le gaz qu'après avis d'un professionnel et chauffez dès que possible
- Evaluez les dommages et contactez votre assureur

APRES

LES BONS REFLEXES



Fermez les portes et fenêtres



Gagnez un point haut



Coupez le gaz et l'électricité



Ecoutez les messages d'alerte



Limitez vos appels téléphoniques